

**RÉUNION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DE 3ÈME
DU 21 JANVIER 2014**

COLLÈGE BEAUREGARD LA ROCHELLE



3 points :

- Le Diplôme National du Brevet (D.N.B.)
- L'épreuve d'Histoire Des Arts (H.D.A.)
- L'orientation post-3ème

1- Le D.N.B. session 2014

- Sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie au collège.
- Modifications en 2011 : Socle Commun, nouvelle épreuve obligatoire, "l'Histoire des Arts" (H.D.A.).
- Modifications nouvelles pour la session 2013 : 2 séries, épreuves écrites redéfinies, E.P.S.
- Modification en 2014 : suppression de la prise en compte de la note de vie scolaire

2 séries depuis la session 2013 :

- **Série générale** : pour tous les élèves de collège de 3ème
- **Série professionnelle** : pour les élèves de 3ème relevant de dispositifs particuliers [alternance dérogatoire, 3ème S.E.G.P.A.]

☞ **disparition de la série technologique**

*3 éléments sont pris en compte pour
l'obtention du diplôme :*

- Les notes au contrôle continu
- Épreuves ponctuelles (dont H.D.A.)
- Socle commun

1/ Les notes au Contrôle continu

- les notes obtenues en contrôle continu, effectué tout au long de l'année en classe de troisième, dans toutes les disciplines (sauf histoire-géographie-éducation civique)
- 10 disciplines x coefficient 1
- + les points >10 en latin et D.P.3 h

Résultats d'E.P.S. :

- Moyenne des notes obtenues sur 3 activités sportives et artistiques représentant 3 compétences différentes propres à l'E.P.S.
- Activités :

Escalade	Danse	Javelot
Demi-fond	Volley-ball	
- Note qui peut être différente de la moyenne obtenue en EPS

2/ Les épreuves ponctuelles du D.N.B.

- 3 épreuves écrites coefficient 2 :
 - Français
 - Mathématiques
 - Histoire-géographie-éducation civique
 - **jeudi 26 et vendredi 27 juin 2014**
- 1 épreuve orale coefficient 2 : l'Histoire des arts
 - **semaine du 10 au 13 juin 2014**

Épreuves écrites redéfinies

- **Français** : dictée plus longue (600 à 800 caractères), 2 sujets de rédaction au choix, questionnaire de compréhension de texte qui fait appel aux capacités d'interprétation et de réaction personnelles des candidats
- **Mathématiques** : exercices indépendants et au mois une tâche exigeant une prise d'initiative
- **Histoire-géographie / éducation civique** : questions sur chacune des 3 disciplines, paragraphe argumenté remplacé par des questions qui peuvent demander un développement construit

3/ La note de vie scolaire

- **Ne sera plus prise en compte pour le D.N.B. de la session 2014**

⇒ *le Décret 2014-29 du 14 janvier 2014 et publié au J.O. du 15 janvier 2014 a supprimé la note de vie scolaire et sa prise en compte, tant dans les moyennes de la 6ème à la 3ème que dans le D.N.B.*

4/ Le Socle Commun de connaissances et de compétences

- Ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire
- Instauré par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.
- Fin du collège : Maîtrise du Socle Commun de connaissances et de compétences au palier 3

7 compétences :

- La maîtrise de la langue française
- La pratique d'une langue vivante étrangère
- Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- La culture humaniste
- Les compétences sociales et civiques
- L'autonomie et l'initiative

⇒ **Attestées par le "Livret Personnel de Compétences" : L.P.C.**

Admission au D.N.B. :

☞ Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir ***une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20*** pour l'ensemble des résultats chiffrés ainsi que la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3.

Des mentions sont attribuées :

- mention "Assez bien" : pour une moyenne comprise entre 12 et 14 sur 20,
- mention "Bien" : pour une moyenne comprise entre 14 et 16 sur 20
- mention "Très bien" : pour une moyenne au-delà de 16 sur 20.

Les élèves déjà boursiers sur critères sociaux qui obtiennent une mention "Bien" ou "Très bien" peuvent se voir accorder une bourse au mérite complémentaire.

2- L'épreuve d'Histoire des Arts (H.D.A.)

- Enseignement d'histoire des arts intégré dans le cadre de tous les cours
- Objectifs : culture personnelle, expression orale, développement créativité...
- Épreuve d'H.D.A. au D.N.B. depuis 2009
- Épreuve orale, coefficient 2

Déroulement

- Épreuve présentée à 1 ou 2 élèves (exceptionnellement 3 (E.P.S.))
- Liste de 5 objets (pas obligatoirement étudiés en classe) validée et signée
- Tirage au sort
- 1 sujet pour cette année pour le collège : « Arts et villes »
- 5 objets de 3 domaines différents (littérature, peinture, musique, performance, cinéma, vidéo, photographie, sculpture....)
- 5 minutes d'exposé par élève et 10 minutes d'entretien collectif
- Présentation sur un support non obligatoire

3- L'orientation post-3ème

- Distribution des « fiches de dialogue avec la famille » (fiche utilisée jusqu'à l'orientation définitive) : la famille émet des **intentions d'orientation**
- Conseils de classe du 2d trimestre :
du 17 au 28 mars 2014
- Le Conseil donne un avis provisoire
- Choix définitif au 3ème trimestre

Présentation de Mme GARNIER, Co-Psy

↳ *Que faire après la 3ème ?*